Le musée de Saint-Antonin : bilan et perspectives

Par Jean-Pierre Amalric et Gerhard Bosinski

La situation du musée de Saint-Antonin a retenu depuis plusieurs années l'attention. Installé depuis sa fondation dans la Maison romane, il ne répond à aucune des normes qui s'appliquent aux lieux accueillant le public. La présentation de ses collections, mise en place au gré de dépôts successifs, n'offre aucune cohérence. Du fait de son statut de « Musée de France », les directives formulées par la DRAC (M. Schaettel) ont permis d'engager la première étape d'une réorganisation : la confection de l'inventaire des collections selon les normes actuelles en matière de muséographie. Grâce à la participation de la commune de Saint-Antonin, cet inventaire a été mené à bien par Laurence Martial-Guilhem, qui s'est acquittée de cette mission dans des conditions inconfortables.

L'inventaire exhaustif ainsi dressé a été validé par le comité de pilotage en date du 26 novembre 2013. Il inclut la totalité des objets des collections, qu'ils soient la propriété de la Société des Amis du vieux Saint-Antonin ou de la Commune, y compris le matériel provenant des fouilles menées par M. Serge Robert, et qui a pu être recueilli à l'occasion de cet inventaire.

Intérêt des fonds du musée

L'examen de l'inventaire fait apparaître le caractère extrêmement disparate des collections. Celles-ci présentent un petit nombre de points forts, concernant principalement la préhistoire et l'archéologie médiévale.

Le fonds préhistorique conserve, à côté de pièces lithiques de provenances diverses, sans grande originalité, deux collections originales et cohérentes :

- Un ensemble d'une réelle valeur, procédant des fouilles menées par Paul Darasse à Saint-Antonin : la collection magdalénienne de l'abri de Fontalès. Elle est constituée essentiellement d'objets des industries lithique et osseuse.

Cependant la plupart des trouvailles et tout le matériel artistique provenant des mêmes fouilles ne s'y trouvent pas, car son inventeur avait préféré le déposer au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, où il est conservé.

- Le mobilier des fouilles d'une quinzaine de dolmens et de grottes sépulcrales menées par Paul Darasse et Bernard Pajot, comportant notamment un nombre appréciable d'objets d'industrie métallique. Parmi les objets, des armes, pointes de flèche ou poignards en silex, des perles de collier et des pendentifs en os, en pierre ou en cuivre, des tessons de poterie, accompagnant les défunts dans la tombe, forment un ensemble, sans équivalent dans la région, permettant une présentation pertinente de la civilisation du néolithique tardif et de l'âge du bronze.

L'archéologie médiévale présente une série de pièces de sculpture, provenant sans doute d'édifices détruits, en particulier de l'ancienne Abbaye. Elles constituent de précieux témoignages d'un patrimoine disparu lors des guerres de Religion et méritent de faire l'objet d'une mise en contexte appropriée. Il s'y ajoute une pièce exceptionnelle, le bacino de céramique provenant de la façade de la Maison romane.

Les métiers artisanaux traditionnels (tannerie, travail textile du chanvre, orfèvrerie...) ont légué une collection d'outillages assez représentative des activités économiques du passé, à laquelle s'ajoute la machine Rodolausse, témoignage de l'innovation technologique d'une entreprise locale au XXe siècle.

Pour mémoire, le moulage en plâtre du haut relief d'Antoine Bourdelle constitue une œuvre à part, sans rapport avec l'ensemble des fonds.

Le reste des collections garde un intérêt patrimonial et mémoriel et doit être conservé en réserve à titre documentaire. Mais il n'est pas appelé à figurer dans une présentation permanente, soit qu'il soit constitué de pièces courantes (céramique, objets domestiques, textiles...), soit en raison de son mauvais état de conservation (collection Pierre Bayrou d'entomologie), soit parce qu'il n'a pas de rapport avec l'environnement local et régional (collection Rohan de minéralogie).

Définir l'identité du Musée

Pour permettre au Musée de trouver sa place dans les parcours culturels régionaux, il importe de redéfinir clairement son identité. C'est à cette condition qu'il trouvera un public motivé soit par son offre patrimoniale, soit par son approche didactique.

Compte-tenu de sa situation et des fonds conservés, nous proposons que le cœur de son identité consiste à proposer au visiteur la découverte de la présence humaine sur le site et dans la région de Saint-Antonin, dans le lieu emblématique que constitue son exceptionnelle Maison romane.

Le monument, édifice civil le plus ancien de France, est en effet la marque d'identité de la ville, reconnue comme telle nationalement et internationalement. Sa première fonction a été celle de centre judiciaire, avant d'être l'hôtel de ville, siège du pouvoir municipal, pendant plusieurs siècles. Sa restauration par Viollet-le-Duc, qui lui a donné sa conformation actuelle, certes discutable, lui a valu une large notoriété. L'iconographie et la plastique de son décor sculpté, qui n'a peut-être pas encore été suffisamment reconnue, contribuent à sa forte originalité. Difficiles à scruter à distance de l'extérieur, elles ne sont pas non plus visibles de l'intérieur. Il s'impose donc de proposer au visiteur une démarche d'interprétation, qui doit prendre place dans le programme du Musée. L'attraction qu'il exerce sur tout visiteur de la ville ne peut que bénéficier au Musée qu'il abrite et dont il doit rester le lieu.

Il reste, et c'est une priorité, à rendre le bâtiment compatible avec les exigences d'un musée moderne. À cette fin il convient de mettre au plus tôt à l'étude un aménagement architectural approprié sous la direction des Monuments historiques. Le projet élaboré par Geneviève Rouet pour la Société des Amis du vieux Saint-Antonin, qui propose une galerie de liaison de la Maison romane avec la médiathèque, constitue un point de départ suggestif pour la réflexion [1]. L'objectif recherché, dans le respect des structures du monument historique, doit assurer une extension des surfaces d'exposition, la création d'un espace d'accueil et la mise en conformité avec les normes actuelles (en particulier la possibilité d'un accès par ascenseur).

Ce projet d'aménagement et d'extension de l'espace muséal doit être complété par l'installation en un autre lieu d'un local destiné à la conservation des réserves et éventuellement à l'administration du Musée.

Il est enfin possible et souhaitable que certaines parties du fonds relevant des arts et traditions populaires fassent l'objet d'expositions saisonnières ou permanentes sur d'autres sites appropriés : par exemple le moulin à huile, l'atelier des tanneries ou l'ancienne cuisine des Génovéfains...

Répondre aux attentes des publics

Il importe de bien appréhender la motivation du public recherché pour définir à la fois les thèmes et les méthodes de transmission des savoirs proposés par le Musée. Vu la situation et l'environnement de la ville, il peut et doit répondre aux demandes latentes d'un double public :

- Un « grand public » motivé par un parcours ou un séjour de nature touristique, dont la fréquentation saisonnière culmine dans la période estivale (juin-septembre), sans exclure des visites programmées de groupes d'adultes ou de seniors à d'autres périodes ;
- Un public jeune, constitué par les scolaires du premier et du second degré des établissements situés dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres *(ce qui inclut des villes telles que Montauban, Gaillac, Albi, Villefranche-de-Rouergue, Cahors...)* ; les centres d'intérêt et l'accueil du Musée doivent donc répondre aux attentes de visites de groupe de ces jeunes scolaires.

Un programme muséographique cohérent

Dans les deux cas, le Musée ne peut se contenter d'une muséographie statique, qui alignerait un choix d'objets dans des vitrines, même bien identifiés et documentés. Il doit mettre en place une muséographie dynamique, voire participative, mettant en œuvre un choix exigeant d'objets de ses collections complété éventuellement par des dépôts à négocier avec d'autres institutions (en particulier le Muséum de Toulouse), à défaut par des moulages

et reproductions. Elle doit en outre recourir à des reproductions de pièces iconographiques et sigillographiques, à un choix de documents d'archives reproduits et transcrits, à quelques textes historiques essentiels. L'espace limité dont disposera le Musée impose de recourir à des méthodes digitales modernes, grâce à un équipement informatique adapté. Ainsi l'ensemble de ces éléments documentaires pourra-t-il être intégré à un parcours clair et cohérent, s'articulant autour de quelques thèmes, qui pourraient être les suivants :

- **La vie de nos ancêtres magdaléniens** présentée par :
  - Un film réalisé par Gerhard Bosinski illustrant la vie de ces chasseurs de rennes et pêcheurs de saumons autour de l'abri de Fontalès il y a 15 000 ans, dont les moments principaux seront : l'arrivée du groupe en bateau, l'installation et le séjour dans l'abri, l'attente des rennes et des saumons, la chasse des rennes et la capture des saumons de l'Aveyron, les gravures et dessins, les danses autour du feu.
  - Les trouvailles de Fontalès (ossements de rennes et saumons, sagaies et harpons, aiguilles à chas, outils lithiques, parures, gravures sur pierre et os), présentées dans ce film.
  - Un choix de ces pièces des collections et un dépôt ou moulage de pièces du Muséum de Toulouse sera exposé en vitrine.
- **Autour des dolmens**, présentant une synthèse de la civilisation mégalithique grâce aux objets témoignant de la présence des populations qui, vers 2 500 ans avant notre ère, à la fin du Néolithique, ont bâti les dolmens. La proportion d'objets en cuivre est remarquable, et suggère la présence des Campaniformes, peuple qui semble avoir été parmi les premiers à travailler et diffuser le cuivre, premier métal utilisé par les hommes. Leur utilisation peut permettre :
  - Une mise en espace d'un dolmen soit par réalisation d'une maquette, soit par projection d'une vidéo en 3D.
  - Une vitrine présentant un choix de mobilier provenant des

fouilles Darasse et Pajot *(pointes de flèches, colliers, tessons de céramique, objets en cuivre...)*.

  - Un guide des dolmens conservés dans le périmètre régional, sous forme d'une cartographie illustrée par un répertoire informatisé et un choix de photographies.

- **Mythe et mystère des origines**, c'est-à-dire une évocation des zones d'ombre de l'histoire de Saint-Antonin, en vue d'éveiller à la fois la curiosité et l'esprit critique du visiteur :
  - L'habitat gallo-romain, avec l'existence de l'hypothétique villa du *« Noble val »*, évoquée par les quelques traces et objets archéologiques parvenus jusqu'à nous.
  - La christianisation, vue à travers le prisme du personnage de saint Antonin et de son mythique voyage nautique de Pamiers au Noble Val, grâce aux quelques représentations et récits qui nous restent.
  - La fondation du monastère, son rôle spirituel et économique, ses transformations architecturales et sa disparition lors des guerres de Religion, en référence aux pièces archéologiques qui en proviennent et à un plan de localisation à partir des fouilles réalisées.
- **L'ascension et la chute des vicomtes (XIème-XIIème siècles)**, c'est-à-dire du pouvoir féodal établi sous la suzeraineté des comtes de Toulouse, qui se verra accusé de sympathies pour le catharisme et se trouvera parmi les vaincus de la Croisade des Albigeois. Cette section est à mettre au point en collaboration avec un historien médiéviste :
  - Une famille divisée aux prises avec les guerres féodales, son château de Bone, ses alliances, pouvant faire l'objet d'un dossier vidéo interactif.
  - La reconnaissance des droits du peuple : la charte de coutumes accordée à Saint-Antonin (1140), consultable dans son texte original occitan et sa traduction française.
  - Raymond Jourdain, le vicomte troubadour : sa biographie, son œuvre poétique, également en version bilingue,

- Face à la Croisade : la prise de Saint-Antonin par Simon de Montfort (1212) d'après les récits de Guilhem de Tudèle (promu chanoine de Saint-Antonin) et Pierre des Vaux de Cernay, et l'éviction des vicomtes.

- **Découverte de la « Maison romane »**, donnant au visiteur les clés d'interprétation de l'édifice qui abrite le Musée, en lui proposant une vidéo interactive permettant d'approfondir différents aspects :
  - Un « palais de justice » conçu et bâti par le viguier (juge) des vicomtes, Pons de Graulhet (1155), sous le double patronage représenté en façade : Adam et Ève, les initiateurs de la faute, et l'empereur Justinien, l'initiateur de la justice rendue à l'aide du droit romain.
  - Un riche ensemble de sculpture romane, à comparer aux ateliers de Toulouse et de Moissac, présenté sous forme d'un catalogue photographique complet des chapiteaux, de leurs thèmes et de leur interprétation.
  - L'influence méditerranéenne, en référence au bacino conservé.
  - La restauration du XIXème siècle : la redécouverte du monument au siècle du Romantisme (1842), les restaurations et transformations de Viollet-le-Duc, l'interprétation des historiens nationaux et internationaux…

- **Une république protestante face à la monarchie catholique (1561-1685)**, mettant en perspective les grands épisodes du conflit qui voit Saint-Antonin, devenu place-forte de la Réforme, prendre part aux guerres de Religion avant de devoir s'incliner devant l'absolutisme royal ; cette séquence doit être réalisée grâce à des documents d'archives, reproductions iconographiques, éventuellement dépôts d'autres musées, et mise en image sur support numérique.
  - L'implantation de la Réforme et l'établissement du pouvoir protestant : le consulat (municipalité), qui ne comprend plus que des huguenots, organise la défense de la ville et y fait régner l'ordre moral ; les violences

provoquent l'exil du clergé et des familles restées catholiques ; l'abbaye est détruite, ainsi que les reliques et objets du culte.

- À la fin des guerres de Religion, l'édit de Nantes (1598) cherche à rétablir la tolérance, Saint-Antonin restant une place protestante.
- Le siège de Saint-Antonin par le roi Louis XIII (1622), qui force la ville à se soumettre, doit être reconstitué au moyen d'un film montrant les défenses de la ville, l'arrivée de l'armée royale, le dispositif du siège, les principaux affrontements et la reddition de la ville.
- La coexistence des deux communautés, permise par le retour des catholiques, est remise en cause par Louis XIV : mesures d'intimidation et de discrimination, précédant la Révocation de l'édit de Nantes, c'est-à-dire la prohibition du protestantisme ; l'intolérance royale provoque l'exil des huguenots vers les pays du « Refuge » (Suisse, Allemagne, Angleterre)...

Pour engager la réalisation de ce programme, il conviendrait que l'élaboration de chacun de ces thèmes soit confiée à un responsable qualifié, chargé d'en préciser le contenu et les supports techniques et de les soumettre au comité scientifique qui doit être mis en place.

Le rayonnement du Musée

Les salles du Musée accueillant une muséographie repensée ne se suffiront pas à elles-mêmes. Dans une localité éloignée des centres académiques et des institutions culturelles, le Musée peut et doit être le moteur d'une diffusion de la culture, ce qui implique notamment :

- La mise en synergie avec les autres services publics à vocation culturelle actifs dans la localité, en particulier la Médiathèque Amélie Galup et l'Office du Tourisme, ainsi qu'avec la Société des Amis du vieux Saint-Antonin, dépositaire d'une partie des collections,
- l'établissement d'une collaboration suivie avec les établissements scolaires des divers degrés, afin de leur proposer un programme didactique adapté,

- la promotion du Musée dans les circuits touristiques et culturels régionaux en leur assurant des visites conformes à leur attente (date, horaire, présentation),
- la mise en place d'un local approprié pour l'accueil de groupes de scolaires,
- l'organisation d'un programme annuel de diffusion des connaissances, comme un cycle de conférences portant sur les thèmes évoqués dans le Musée (la salle des Génovéfains étant parfaitement adaptée),
- un partenariat avec les institutions culturelles régionales : musées, villes d'art et d'histoire, etc.

La perspective que nous proposons peut sembler ambitieuse. Seule une forte volonté commune peut la mettre en œuvre pour donner au Musée de Saint-Antonin la place qui lui revient. Il ne nous appartient pas d'envisager ici les questions financières, juridiques, ni de définir les besoins de personnel nécessaires à sa réalisation. Notre vœu est de soumettre nos propositions aux autorités qui en ont la responsabilité, au comité scientifique appelé à se constituer et à toutes les bonnes volontés désireuses de s'engager dans la voie du renouveau.

Septembre 2014

Crédit photographiques : Gerhard Bosinski, Karin Mussfeldt, Joël Rouet

[1] Projet pour le musée de Saint-Antonin Noble-val, Bulletin de la Société des Amis du vieux Saint-Antonin, 2014, pp. 58-61.

La Maison Romane de face